

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>N°2020/SEPT/111</b>	<b>OBJET :</b>  RAPPORT ANNUEL SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE POUR DES ACTIONS CONTRIBUANT A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES NANGISSIENS POUR L'ANNEE 2019
<b><u>Date du conseil municipal</u></b> 21/09/2020	
<b><u>Date de la convocation</u></b> 14/09/2020	
<b><u>Date de l'affichage</u></b> 29/09/2020	

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 14 septembre 2020.

**Étaient présents :**

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

**Étaient absents représentés :**

- Sylvie POIRIER représentée par Catherine OUSSET
- Nimca CIGE représentée par Nolwenn LE BOUTER

Monsieur Philippe DUCQ est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

VU la loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant une Dotation de Solidarité Urbaine et un Fonds de solidarité des communes de la région d'Île de France et notamment son article 15,

CONSIDERANT que la perception de cette dotation implique que les maires des communes concernées établissent un rapport présentant les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des franciliens et des conditions de leur financement,

CONSIDERANT la perception effective de cette somme au titre de l'exercice 2019 telle qu'elle figure au compte administratif,

CONSIDERANT que pour l'année 2019, cette somme a été utilisée dans le domaine social,

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées (29),

**ARTICLE Unique :**

APPROUVE le rapport des actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des franciliens et des conditions de leur financement, tel qu'il est repris au tableau annexé à la présente délibération.

**DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE 2019**

**Département : SEINE ET MARNE**

**Commune de NANGIS**

**Montant de la DSU perçue en 2019 : 313 141€**

(I) Domaine d'intervention (santé, social, sportif, culturel, éducatif, logement)	(II) Localisation (quartiers classés, DSQ, DSU, autres)	Nature de l'opération		(V) Montant global	(VI) Dont DSU	(VII) % (VI) / (V)
		(III) Équipement : constructions, travaux, acquisitions de matériels)	(IV) Fonctionnement : subvention à une association, animation ...			
Social	Autres	-	Subvention au CCAS	356 273,04€	313 141€	87,89%

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 22 septembre 2020

Le Maire,



**Nolwenn LE BOUTER**

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20201001-SEPT-2020-111-  
DE  
Date de télétransmission : 01/10/2020  
Date de réception préfecture : 01/10/2020

**DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE 2019**

**Département : SEINE ET MARNE**

**Commune de NANGIS**

**Montant de la DSU perçue en 2019 : 313 141€**

(I) Domaine d'intervention (santé, social, sportif, culturel, éducatif, logement)	(II) Localisation (quartiers classés, DSQ, DSU, autres)	Nature de l'opération		(V) Montant global	(VI) Dont DSU	(VII) % (VI) / (V)
		(III) Équipement : constructions, travaux, acquisitions de matériels)	(IV) Fonctionnement : subvention à une association, animation ...			
Social	Autres	-	Subvention au CCAS	356 273,04€	313 141€	87,89%

